

FUMICROB

Désinfection des locaux par fumigation

DESCRIPTION & APPLICATION

FUMICROB est un désinfectant à fumée sèche développé pour satisfaire la demande de l'industrie (Santé Publique, Industrie Alimentaire, Santé Animale, Agriculture, etc.).

FUMICROB est enregistré sur le site SIMMBAD sous le n° d'inventaire : 60338.

Il est autorisé pour les applications :

TP02 : Désinfectant utilisé dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides.

TP03 : Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire

TP04 : Désinfectant pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

Substances actives biocides :

O-Phénylphénol N° CAS 90-43-7 : 7% ; Glutaraldéhyde N° CAS 111-30-8 : 3.5%

Le GLUTARALDEHYDE est un agent antimicrobien hautement efficace, étant actif contre une large gamme de micro-organismes, y compris les bactéries Gram positives et Gram négatives, les spores fongiques et bactériennes. Il est également efficace contre les virus enveloppés (tels que COVID 19) et son utilisation a été suggérée par l'OMS et le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies pour prévenir la propagation de ces maladies.

ORTHOPHENYLPHENOL en plus d'être BACTERICIDE a également une grande activité ANTIFONGIQUE. L'OPP est efficace contre une grande variété de micro-organismes, notamment *Pseudomonas spp.*, *Mycobacterium spp.*, Et de nombreux types de moisissures et de champignons (*Candida albicans*, *Aspergillus niger*, *Penicillium brevicaulis*, etc ...).

Date Limite d'Utilisation Optimale : 24 mois

MICROBIOLOGIE

Efficacité selon la norme Française AFNOR NF T 72 281 « Méthodes de désinfection aéroportée des surfaces. Détermination de l'activité bactéricide, fongicide, lévuricide et sporicide » :

Micro-organisme	Type	Réduction bactérienne (log)
<i>Staphylococcus A.</i>	Bactérie	6.19
<i>Pseudomonas A.</i>	Bactérie	7.19
<i>Escherichia coli</i>	Bactérie	5.82
<i>Enterococcus hirae</i>	Bactérie	5.82
<i>Candida Albicans</i>	levure	5.80
<i>Aspergillus Brasiliensis</i>	Moisissure	5.87

Le taux de réduction des populations de micro-organismes atteint pour réussir le test est de :

- 5 logarithmes pour la désinfection bactéricide (99,999% de mortalité)
- 4 logarithmes pour la désinfection fongicide (mortalité à 99,99%)
- 3 logarithmes pour la désinfection sporicide (désactivation à 99,99%)

VIRUS	BACTERIE	FONGICIDE
Corona virus (humain)	<i>Aeromonas Punctata</i>	<i>Candida Albicans</i>
Rotavirus (volatiles)	<i>Bacillus Mycoides</i>	<i>Candida krusei</i>
<i>Infectious bronchitis</i>	<i>Bacillus Subtilis</i>	<i>Rhodotorula mucilaginosa</i>
<i>Infectious bronchitis</i>	<i>Desulfovibrio Desulfuricans</i>	<i>Rhodotorula rubra</i>
Virus Pseudoravique	<i>Enterobacter Aerogenes</i>	<i>Saccharomyces bailii</i>
Virus de la gastro entèrie Souches perdues	<i>Escherichia Coli</i>	<i>Saccharomyces cerevisiae</i>
Bursite infectious	<i>Leuconostoc Mesenteroides</i>	<i>Torula utilis</i>
	<i>Proteus mirabilis</i>	<i>Alternaria tenuis</i>
Influenza (grippe aviaire)	<i>Pseudomonas fluorescens</i>	<i>Aspergillus Flavus</i>
Maladie de Newcastle	<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	<i>Aspergillus Niger</i>
Le syndrome dysgénésique et respiratoire porcin	<i>Staphylococcus aureus</i>	<i>Aspergillus Terreus</i>
	<i>Listeria monocytogenes</i>	<i>Aspergillus ustus</i>
Cholera du porc	<i>Mycobacterium terrae</i>	<i>Chaetomium globosum</i>
Laryngotrachéite aviaire	<i>Propionibacterium acnes</i>	<i>Microsporium Canis</i>
Virus de Marek	<i>Salmonella choleraesuis</i>	
	<i>Bacillus cereus</i>	<i>Mucor racemosus</i>
	<i>Legionellose</i>	<i>Penicillium brevicale</i>
	<i>Klebsiella Aerogenes (Enterobacter Aerogenes)</i>	<i>Rhizopus stolonifer</i>
	<i>Klebsiella pneumoniae (Bacille de Friedlander)</i>	<i>Thiycophyton mentagrophytes</i>
	<i>Desulphovibrio desulphuricans</i>	<i>Thiycophyton rubrum</i>
		<i>Trichoderma viridae</i>
		<i>Penicillium funiculosum</i>
		<i>Stachybotrys atra</i>

MODE D'EMPLOI

Dosage de référence :

- **Traitement curatif : 1 g/2m³**
- **Traitement d'entretien : 1 g/4m³**
-



1. Valider le nombre de boîtes nécessaires, en fonction du volume de la pièce.



2. Secouez doucement la boîte et placez-la sur une surface résistante à la chaleur, loin de tout matériau inflammable.



3. Retirez le couvercle en plastique et le capuchon vert.



4. Allumez la mèche et quittez le bâtiment en le fermant hermétiquement. Si plus de boîtes sont nécessaires, commencez à allumer du plus éloigné au plus proche de la porte de sortie.



5. Laisser la zone fermée pendant 12 heures, pour les zones de - de 100 m³, temps d'action de 4 heures minimum.



6. Signaler le traitement en cours sur les entrées du bâtiment.



7. La zone doit être obligatoirement ventilée pendant au moins 2 heures (si aucune ventilation n'est accessible, la fumée disparaîtra après environ 12 heures).

8. En milieu alimentaire, rinçage obligatoire de l'ensemble de la zone traitée, plafond, murs, ensemble des surfaces en contact avec les denrées alimentaires.



CARACTÉRISTIQUES

Composants	Ortho-Phenylphenol (2-Phenylphenol), Glutaraldehyde, Acide hydroxyacétique.
Aspect	Poudre

SÉCURITÉ & STOCKAGE

FUMICROB est classifié selon l'ordonnance (CE) N°1272/2008 [UE-GHS/CLP] et est donc considéré comme un produit dangereux dans son état pur. Respecter les précautions d'emploi.

FUMICROB est un produit biocide à utiliser avec précaution, avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Stocker dans son emballage d'origine dans un local ventilé à température ambiante. Ne pas stocker avec des produits chimiques. Lire attentivement la fiche de données de sécurité et suivre les conseils de manipulation du produit et des déchets.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface. « Écotoxique » : déchet qui présente ou peut présenter des risques immédiats ou différés pour une ou plusieurs composantes de l'environnement.

EMBALLAGE

Boîtes métalliques disponibles dans différentes tailles différentes. De 25 g à 1 kg. Le volume de traitement varie de 50 m³ à 2 000 m³.

UN	Références	74701	74702	74703	74704
	Unité de vente (UV)	Boîte de 25 g	Boîte de 100 g	Boîte de 500 g	Boîte de 1000 g
	Poids net/UV (kg)	0,025	0,1	0,5	1,0
	Volume traité (curatif)	50 m ³	200 m ³	1000 m ³	2000 m ³